

## LE SOIR

## Belgique : un mineur succombe au froid

**DRAME** La vague de froid qui frappe la Belgique, met à nu la situation dramatique des mineurs marocains non accompagnés. La semaine dernière, un jeune dont l'identité n'a pas été déterminée, a été découvert mort de froid à Bruxelles. Des associations tirent la sonnette d'alarme.

**KHADIJA SKALLI**

La vague de froid qui frappe l'Europe fait une nouvelle victime. Il s'agit d'un immigré mineur marocain non accompagné, qui a été trouvé mort de froid dans le jardin botanique, en plein centre de la capitale belge. L'information a été rapportée par Mohammed Belmaïzi, Coordinateur de la « Commission Préparatoire Provisoire » de la section de l'AMDH à Bruxelles. « Le jeune marocain était en compagnie de ses deux amis. Faute d'un abri digne les protégeant du froid, ils n'avaient pas de choix que de dormir dans la rue. Ils ont élu domicile sous le froid glacial dans le jardin botanique...seulement l'un d'eux ne s'est plus réveillé. Il était mort. Son identité n'a pas encore été déterminée. Il faut du temps pour avoir son nom et savoir de quelle ville du Maroc il vient », regrette-t-il. Ce militant des droits de l'homme ne manque pas de dénoncer la situation des immigrés mineurs marocains, laissés à l'abandon. « Nous n'avons jusqu'ici aucun recensement concernant les mineurs de 8 à 15 ans qui quittent leur pays dans des conditions effroyables. Même l'organisme qui s'occupe de les héberger et de les nourrir, ne souffle mot à ce propos. Cependant, les médias belges se sont fait l'écho de jeunes mineurs marocains exposés au froid meurtrier dans les rues...les associations de la protection de l'enfance, et les services qui s'occupent de trouver gîtes et nourritures aux nécessiteux, viennent de recenser à Bruxelles plusieurs jeunes marocains (5 à 15 ans) qui grelottent sous le froid glacial et meurtrier d'Europe... Dans ce panorama de détresse, les autorités consulaires marocaines brillent par leur absence et loin d'accomplir leur devoir de venir en aide à des personnes en danger », s'indigne-t-il.

#### A bout de forces

De son côté, l'association belge SOS Jeunes-quartier libre tire la sonnette d'alarme. Sa présidente, Fatima Zaitouni, jointe par téléphone par Le



Les températures hivernales exceptionnelles en Europe mettent en danger la vie des personnes qui dorment dans la rue.

Soir échos, dénonce cette situation qu'elle qualifie « d'inacceptable, inquiétante et illégale ». « Nous n'avons pas de chiffre exact sur le nombre des mineurs non accompagnés qui viennent en Belgique. Selon les estimations, ils sont près de 3 000 jeunes par an. Ils sont originaires de l'Afrique du Nord. Ils viennent notamment du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie. Les centres d'accueil hébergent uniquement les demandeurs d'asile. L'État belge doit offrir un hébergement adéquat à tous les mineurs, même aux non-demandeurs d'asile. Ce qu'elle ne fait pas. C'est illégal », poursuit cette militante associative marocaine.

En 2004, l'État belge a mis en place un service de tutelle, indépendant

des services d'asile et d'immigration. Celui-ci a pour mission de prendre en charge les mineurs étrangers non accompagnés. Cependant, nombreux sont ceux qui passent la nuit dans les rues...

#### Appel aux mosquées

En temps normal, leur situation est déjà précaire, souligne Menamo, une plateforme qui réunit quinze partenaires de l'aide à la jeunesse de Bruxelles dont SOS jeunes quartier libre, à une température de moins dix degrés, elle devient inacceptable. Pour Menamo, « Ces jeunes n'ont pas de logement, ils ne mangent pas à leur faim, leur santé physique et morale est en danger. Ils viennent pour la plupart du Maroc, de

Tunisie et d'Algérie. Beaucoup sont à bout de forces, au point de faire des tentatives de suicide dans nos locaux », raconte, avec émotion, Xavier Briké, le coordinateur pédagogique du centre SOS Jeunes-Quartier libre d'Ixelles, à la presse belge lors d'une conférence organisée la semaine dernière. Sur leur site internet, les partenaires de Menamo annoncent leur décision d'introduire prochainement une action en référé contre l'État belge, avec injonction d'accueillir tous les mineurs non accompagnés dans les structures adaptées. La situation est telle que l'exécutif des musulmans de Belgique lance un appel aux mosquées pour ouvrir leurs portes aux sans abris et de les accueillir. ♦